

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

**Présents :** Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Christian PACAUD, Mathilde SAVIGNAT, Ophélie NAUDIN (secrétaire de séance)

Excusés : Joëlle JOCAILLE (pouvoir à Bernard PLASSON), Marie-Hélène COLIN (pouvoir à Claire LAURAS)

*Début à 19H*

## **1- Approbation du Procès-Verbal du 14/11/2024**

Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **2- Appel à projet 2025**

La commune a reçu un devis de la société Tandem de 10 850€ TTC pour réhabiliter les deux statues de St Prix. Une subvention de 2712,50€ (= 25% du HT) est possible. Objectif de collecte de 4025€.

Le Conseil accepte à l'unanimité que l'appel à projet soit lancé.

## **3- Budget**

Une anomalie dans le budget a été détectée et doit être réglée : 27 217,81€ doivent apparaître en dépenses (ligne 2132) et en recettes (ligne 001).

## **4- Prévoyance Agents Communaux**

Une prévoyance doit être proposée aux Agents Communaux de Dyo. Cela concerne la Garantie incapacité « maintien de salaire » et la Garantie invalidité permanente.

Elle doit être mise en place et envoyée avant le 13 décembre 2024 pour que ça ait une chance de passer au prochain CST mardi 17 décembre 2024.

Le taux de couverture validé par le Conseil est de 95%.

## **5- Infos diverses**

Un nouveau locataire a été trouvé pour l'un des appartements libres de la commune. Originaire de Roanne, il entre dans les lieux le 15 décembre 2024.

Une délibération est prise pour autoriser Nastassia à prêter la salle des fêtes dans le cadre des cérémonies funéraires civiles - au lieu de la louer – sous réserve de disponibilité.

Michel TREMEAUD ajoute que la Communauté de Communes est en train de créer une bande dessinée de 48 pages pour mettre en avant les communes. Elle sortira en septembre 2025.

Claire LAURAS annonce que 57% des dépenses pour la rénovation de la cure ont été payées soit : 239 063,66€ / 415 432,39€ ; Il reste donc 177 716,33€ à payer.

Claire LAURAS ajoute qu'il n'y a plus de lampadaires à Mans.

*Fin de séance : 20H15*